

Image not found or type unknown



Déménagement chez un ami (meubles)

Par **RAYER**, le **31/01/2011** à **14:55**

Bonjour,
Déménagement chez un ami
depuis mars 2010 j'habite chez mon ami, j'ai donc emmené mes meubles, comment protéger mes biens si un jour je suis à la porte.
d'avance je vous remercie

Par **mimi493**, le **31/01/2011** à **16:03**

A part emporter vos meubles avec vous, je ne vois pas, car même si vous avez les factures prouvant que c'est à vous, comment prouver que vous n'êtes pas partie avec s'il s'en débarrasse après votre départ ?